

Image not found or type unknown



ai-je le droit de refuser de travailler à mon jours de repos?

Par **fifine99999**, le **21/09/2012** à **10:32**

Voila,je suis CDI dans la vente depuis peu et dans mon contrat de travail c'est écrit mes jours travailler avec mes horaire et mes jours de repos.En fait je veut savoir si j'ai le droit de refuser de travailler à mon jour de repos qui et le mercredi, surtout que mon responsable était au courant que c'était pas possible de travailler ce jour-ci.Je ne c'est pas quoi faire . MERCI de vos réponse